MORIN-HEIGHTS
1855

Info Morin-Heights

L'harmonie c'est dans notre nature!

Hiver 2013-2014 - Vol. 16, no 4

PLAISIRS D'HIVER

Raquette aux flambeaux GRATUIT!

La Municipalité de Morin-Heights et le Club Optimiste de la Vallée-de-Saint-Sauveur vous invite à une magnifique soirée de raquettes aux flambeaux sur un parcours de 5 km (accessible à tous) pour une randonnée sous les étoiles (lampe frontale suggérée).

Rassemblez-vous par la suite au feu de joie pour partager un chocolat chaud ou verre de caribou pendant que le **conteur Yvon Boutin** animera la soirée de ses contes et légendes!

Toute la famille est invitée le **samedi 18 janvier**; rendez-vous au Mont Bellevue (99, chemin du Lac-Écho). Il y aura des départs consécutifs, un premier dès 18 h pour les familles et le dernier départ se fera à 19h30.

Consultez le feuillet « **Plaisirs d'hiver** » en janvier pour de plus amples renseignements.

En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée. Réservation non requise.

Information : 450 226-3232, poste 111

Patinage aux flambeaux
GRATUIT!

La soirée annuelle de patinage aux flambeaux aura lieu le **samedi 22 février**. La soirée débutera par la présentation du spectacle de fin de saison du programme local de patin, avec invité surprise ! Venez célébrer les joies de l'hiver en famille, à la patinoire ! Feu de bois, musique, chocolat chaud et plaisir au programme !

Balade en traîneau à chiens
GRATUIT!

Le mardi 4 mars au Mont Bellevue, 13 h à 15 h

Venez en famille vivre une expérience de traîneau à chiens avec l'équipe d'Expédition Haute-Laurentides ! Vous pourrez conduire ou faire un tour de traîneau, découvrir l'art des meneurs de chiens et observer les bébés huskies.

Pour des raisons de sécurité, les femmes enceintes et les bébés de moins d'un an, ne peuvent participer à l'activité. Aussi, par mesure de sécurité, aucun autre chien ne sera toléré sur le site.

Pour plus d'information, contactez Catherine au **450 226-3232**, poste 102.

Suite en page 14

Nous vous souhaitons un Noël cordial et une heureuse année 2014!

Rapport du maire sur la situation financière en pages 2-3

Sommaire

P2 Nouvelles
P7 Services municipaux
P7 Calendrier des collectes
P12 Activités
P21-22 Cours

Rapport du maire sur la situation financière

Le 2 octobre 2013

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je profite de la dernière séance de ce Conseil pour vous faire rapport sur la situation financière de la Municipalité conformément aux dispositions du Code municipal.

Je vous invite à consulter **www.morinheights.com** pour prendre connaissance des documents d'ordre financier déposé au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, déposé par le vérificateur Richard Deslauriers C.A., fait état des résultats à l'**État de la situation financière** en page 3.

L'excédent accumulé est en quelque sorte l'avoir des contribuables; la valeur comptable de l'organisation s'est appréciée cette année de 822 468 $.

L'exercice financier s'est terminé avec un surplus de 315 707 $ provenant essentiellement de taxes perçues pour les années précédentes, et de sommes payées pour les années antérieures par le gouvernement du Québec, dans le cadre de divers programmes.

Les indicateurs de gestion qui complètent le rapport financier ont été déposés en juin dernier et confirment la très bonne santé financière et l'efficacité des services offerts par la Municipalité.

La municipalité a fait, au cours de l'année 2012, des travaux d'immobilisation au montant de 3 184 219 $ dont 1,2 million en travaux publics et 1,7 million sur les réseaux d'eau potable.

L'année 2013 a été marquée par de fortes pluies et des vents qui ont causés des dommages substantiels à la forêt et aux infrastructures routières. Les effectifs et une partie du budget du Service des travaux publics ont été réaffectés aux travaux de réparation des rues, fossés, accotements et collecte de troncs d'arbres.

La popularité de l'Écocentre intermunicipal, qui accepte entre autres les appareils électroniques et les produits domestiques dangereux, ne se dément pas. Nous avons réservé un montant du surplus afin d'assumer les coûts supplémentaires liés au traitement des branches suite aux tempêtes que nous avons connues.

Les sommes disponibles au Fonds de parcs et terrains de jeux ont été affectées à la construction d'un garage et atelier de réparation des équipements d'entretien des sentiers quatre saisons. Ce projet a été financé à 60 % (ou maximum 54 411 $) par la MRC des Pays-d'en-Haut.

La somme disponible au Fonds de stationnement a été utilisée pour terminer les travaux dans le stationnement de la bibliothèque.

Le Conseil a affecté au cours de l'année 2013 le surplus non engagé de la façon suivante :

Règlement du différent opposant la Municipalité à l'Entreprise Bernard Sauvé depuis 2007	**109 044 $**
Travaux d'infrastructures Réseau d'eau potable Bastien	**109 300 $**
Travaux de remplacement de bornes fontaines	**22 000 $**
Travaux de sécurisation du Barrage Guénette	**20 000 $**
Étude environnementale chemin Blue Hills et du Lac Peter	**5 000 $**
Étude environnementale protection des sources d'eau potable ESSIDES	**20 000 $**
Travaux sur le chemin du Village	**150 000 $**

Enfin, l'acquisition d'un camion de déneigement pour remplacer le Volvo 2000 et le remplacement de la rétrocaveuse ont été financés par un emprunt au fonds de roulement.

Le Service de l'environnement a complété la vérification du programme de protection des rives des lacs Cook, Corbeil et Écho. Une grande amélioration a été constatée et les quelques propriétaires réfractaires sont actuellement en examen.

Je tiens à souligner que seulement cinq constats d'infraction ont été émis à des propriétaires refusant de collaborer dans le dossier de vidanges des fosses septiques. Dans tous les autres cas, les propriétaires se sont conformés au règlement.

Le projet de construction d'un chalet au Parc Basler progresse, les architectes au dossier ont soumis au Conseil une proposition qui est actuellement à l'étude. Un tel bâtiment permettra de consolider et développer les réseaux de ski de fond, de raquette et de vélo de montagne en réponse à la demande croissante.

Les activités financières sont suivies de près. Nous prévoyons terminer l'année 2013 avec un léger surplus puisque le gouver-

nement du Québec remboursera certaines dépenses encourues lors de la tempête de fin d'année 2012 et les fortes pluies du mois de juillet.

Je remercie les membres du Conseil et tous les employés municipaux pour leur travail soutenu et leurs efforts pour doter la Municipalité de Morin-Heights d'infrastructures modernes tout en respectant la capacité de payer de ses citoyens. Au nom du Conseil, je remercie tous les bénévoles qui offrent leur temps pour le bien-être de la communauté.

Il appartiendra au Conseil élu en novembre d'établir les priorités du prochain budget.

Comme le prévoit la loi, je dépose au Conseil la liste des fournisseurs dont les transactions ont excédé 25 000 $ durant l'année courante et je vous fais part de la rémunération du Conseil :

La rémunération annuelle du Maire est de 22 166,88 $ à laquelle s'ajoute la somme de 5 805,24 $ à titre de représentant de la municipalité au Conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté des Pays-d'en-Haut et 150 $ à titre de membre de comité de la MRC.

La rémunération annuelle d'un conseiller est de 7 389,84 $ à laquelle s'ajoutent les sommes de 120,98 $ par mois pour les conseillers qui agissent à titre de maire suppléant et de 65,99 $ par mois pour les conseillers qui président à l'un ou l'autre des onze comités du Conseil.

En plus de la rémunération, les membres du Conseil ont droit à une allocation de dépenses d'un montant égal à la moitié de leur rémunération.

Le Maire,

Tim Watchorn, ing.

État de la situation financière				
Page 20	**2012**	**2011**	**2010**	**2009**
Actifs financiers	3 227 997 $	2 909 834 $	2 398 729 $	2 170 909 $
Passifs	3 380 031 $	1 809 752 $	661 330 $	1 234 826 $
Dette	6 298 555 $	6 057 995 $	6 648 824 $	6 883 916 $
Dette nette	(6 450 589) $	(4 957 913) $	(4 911 425) $	(5 947 833) $
Actifs non financiers	23 009 100 $	20 693 956 $	19 856 219 $	19 449 783 $
Excédent net accumulé	**16 558 511 $**	**15 736 043 $**	**14 944 794 $**	**13 501 950 $**

Valeur comptable nette				
Voir page 22-7	**2012**	**2011**	**2010**	**2009**
Coût des immobilisations	29 140 256 $	26 087 25 $	24 395 957 $	23 244 060 $
Amortissement cumulé	6 278 980 $	5 561 070 $	4 727 240 $	3 981 339 $
Valeur comptable nette	**22 861 276 $**	**20 526 185 $**	**19 668 717 $**	**19 262 721 $**

État des résultats de l'exercice	**BUDGET**	**RÉSULTATS**	
Pages 14-15	**2012**	**2012**	**2011**
Revenus fonctionnement	7 555 187 $	7 720 457 $	7 414 798 $
Revenus investissements		605 434 $	84 536 $
Charges (dépenses opérations avec amortissement)	7 671 746 $	7 503 391 $	7 008 083 $
Excédent	(116 559) $	822 500 $	791 251 $
Moins revenus d'investissement		(605 434) $	(84 536) $
Immobilisations	825 556 $	849 096 $	833 830 $
Excédent de fonctionnement avant conciliation	104 159 $	217 066 $	706 715 $
Amortissement des immobilisations	825 556 $	840 860 $	833 830 $
Financement	(566 087) $	(581 416) $	(522 310) $
Affectations	(142 910) $	(160 803) $	(502 775) $
Excédent de l'exercice	0 $	315 707 $	515 640 $

Analyse de la dette *page 37*	**31 DÉCEMBRE 2012**
Dette de secteurs	2 964 890 $
Dette à l'ensemble	2 730 874 $
Dette payée par le Gouvernement du Québec	608 641 $
Dette payée par autre	3 869 $
Dette à long terme	**6 308 274 $**
Endettement de la MRC	43 255 $

Analyse des fonds *au 31 déc. 2012*	**VALEUR DU FONDS**	**EN CAISSE**	**AFFECTATIONS**
Fonds de roulement	400 000 $	348 987 $	51 013 $
Fonds de parcs et terrains de jeux		75 858 $	
Fonds de réfection de certaines routes		45 073 $	
Fonds de stationnement		5 000 $	
Solde sur règlements d'emprunt fermés		69 992 $	
Financement des activités de fonctionnement		9 719 $	
Surplus engagé			224 457 $
Surplus non engagé		427 646 $	

Résultats de l'élection de novembre 2013

MAIRE		
Richard Turcot	153	12,75 %
Tim Watchorn	**(ÉLU) 1047**	87,25 %
CONSEILLER SIÈGE NUMÉRO 4		
Heidi Le Gallee	551	47,34 %
Mona Wood	**(ÉLUE) 613**	52,66 %
Personnes ayant voté 1221	**Nombre d'électeurs** 3366	**% du vote** 36,3 %

Madame Leigh MacLeod et Messieurs Claude Philippe Lemire, Peter MacLaurin, Jean Dutil et Jean-Pierre Dorais ont tous été réélus sans opposition.

RAPPEL IMPORTANT **Assurez-vous d'avoir votre numéro civique visible de la rue jour et nuit, été comme hiver, pour votre propre sécurité et pour vous assurer une réponse rapide de tout intervenant en cas d'urgence. Lors d'une situation d'urgence, chaque seconde compte!**

Jardin collectif

L'équipe du jardin collectif de Morin-Heights a travaillé fort tout l'été et leurs efforts ont porté fruit. En effet, à chaque semaine depuis la mi-août, des légumes frais sont livrés au **Garde-manger des Pays-d'en-Haut:** petits pois, radis, laitues variées, courgettes, pommes de terre, rabioles, fines herbes et fleurs comestibles. Une partie de ces récoltes est aussi donnée au Château des aînés qui a généreusement permis de transformer une partie de son terrain en jardin paysager avec une approche de biodiversité. Dans le but de prolonger la saison, l'équipe a construit trois châssis froids qui permettent de cultiver des laitues variées jusqu'à la fin de l'automne.

Le jardin collectif a une raison d'être bien spécifique: cultiver des aliments frais qui sont en majeure partie donnés aux plus nécessitants de notre communauté. Ce type de jardin est différent d'un jardin communautaire où des parcelles de terrain sont allouées à des gens qui en deviennent responsables et dont les récoltes sont pour leur usage personnel. Le jardin collectif est une composante de la société à but non lucratif connue sous le nom de **«Marché fermier Morin-Heights»**.

Pour obtenir plus d'information ou pour vous impliquer, veuillez consulter le site du Marché fermier de Morin-Heights, sous l'onglet «Projets spéciaux»: **marchemorinheights.com/projets-speciaux** ou téléphonez au 450 226-8464.

Départs à la retraite

L'année 2013 marque le départ à la retraite de deux employés municipaux de longue date. **Monsieur Henry Weekes** a été journalier-chauffeur-opérateur au Service des Travaux publics pendant 29 années, tandis que **Madame Ginette Charette** a exercé les fonctions de Directrice des Services administratifs pendant plus de 12 ans. Nous leur souhaitons à chacun une longue et excellente retraite!

Nous annonçons du même coup la promotion de **Monsieur Michel Grenier** au poste de Directeur des service administratifs. Ce dernier est à l'emploi de la municipalité depuis 2009. Nous lui souhaitons du succès dans ses nouvelles fonctions.

Stationnement interdit

Aucun stationnement n'est permis sur les chemins publics de la municipalité et ce, en toute saison, sous peine d'amende ou de remorquage. Une section sur le chemin du Village (côté ouest) offre des espaces autorisés pour le stationnement de 8 h à 22 h seulement, ainsi que sur la rue Campbell (côté est), entre le chemin du Village et la rue Glen, aux mêmes heures. Nous vous prions de bien vouloir respecter ce règlement.

Nous vous invitons à utiliser l'un des stationnements publics suivants:

- à la bibliothèque,
- à l'hôtel de ville,
- au parc Lummis,
- au Corridor Aérobique,
- au Mont Bellevue,
- ou sur la rue des Bouleaux.

Transport Adapté et Collectif des Laurentides

Service de transport inter-municipal (autobus et taxibus) transport adapté (TACL). Visitez le site Internet pour toute information. Il est aussi possible d'effectuer les réservations de transport adapté et de taxibus en ligne.

www.transportlaurentides.ca

Information légale professionnelle

Me Stephanie Carriere, avocate, offre des sessions gratuites d'information légale traitant sur différents sujets. Les sessions ont lieu à la salle du Souvenir de la bibliothèque municipale (823, chemin du Village), le troisième lundi de chaque mois (janvier à avril), à 19 h.

Pour vous inscrire, simplement confirmer votre présence à :
frenchlawstudent@hotmail.com

N'hésitez pas à proposer vos idées et suggérer des sujets qui vous intéressent pour les sessions à venir.

Comité MADA

Les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut ont entrepris un exercice afin d'être reconnues comme "Municipalité amie des aînés" (MADA). Morin-Heights profite de ce projet pour actualiser le volet «Aînés» de sa politique familiale en vigueur depuis avril 2008. **Si vous souhaitez vous joindre à ce comité** pour y partager vos idées et ainsi contribuer au mieux-être des aînés de notre communauté, communiquez avec Christine Gouin, chargée de projet, au 819 327-2724 ou à christinegouin@cgocable.ca.

Eau potable

En cas de panne de courant ou d'interruption de l'alimentation en eau, il est possible de s'approvisionner en eau potable à un robinet extérieur à l'hôtel de ville.

Résidences pour gens du bel âge

Résidence Morin-Heights

Résidence Morin-Heights, située sur la rue Glen, offre à ses résidents une panoplie d'avantages, notamment des appartements confortables à prix très abordables pour personnes autonomes. Sise sur un terrain magnifique à proximité du centre du village et à distance de marche de toutes les commodités, nous vous offrons des appartements de une ou deux chambres à coucher. Salle familiale commune, aire de repos extérieure, salle de lavage, grand stationnement et un cabanon pour ranger les vélos sont aussi à votre disposition. Pour les adeptes de plein air, des sentiers de randonnée pédestre, de ski de fond, de raquette et de vélo sont littéralement à votre porte. **Pour info, téléphonez sans frais au 450 662-6950**.

Le Château des Aînés

Le Château des Aînés est une résidence certifiée par l'ASSS et à votre service depuis plus de 25 ans ! Bâtiment faisant partie du patrimoine architectural de la municipalité de Morin-Heights, la résidence était autrefois l'Hôtel Bellevue, un lieu de villégiature pour les touristes et les skieurs de la région de Montréal et des environs. Elle conserve encore à ce jour le charme et le caractère champêtre de son époque!

Aujourd'hui, le Château vous offre une variété de chambres et de studios correspondant à tous les budgets et destiné à une clientèle autonome et semi-autonome. La résidence se démarque par son environnement bilingue tant chez les résidents que le personnel. Elle compte également sur un personnel qualifié et accueillant pour offrir une gamme de services diversifiés et personnalisés aux besoins de chacun.

Faire le pas vers la vie en résidence représente un changement important et il nous tient à cœur de faciliter ce passage. Dans cette optique, nous serons toujours prêts à vous accueillir pour une visite, un repas ou même un court séjour afin de vous aider à prendre la bonne décision! Nous avons quelques chambres de disponibles actuellement, communiquez avec nous dès maintenant pour connaître nos services et obtenir des renseignements complémentaires.

27 rue Bellevue à Morin-Heights • 450 226-6393 • chateauaines@gmail.com

Kim Moerman, responsable du service de location
Francine Bélanger, directrice

0·5·30
COMBINAISON PRÉVENTION

Le système immunitaire

Savez-vous que vos habitudes de vie jouent un rôle important sur votre capacité à vous défendre contre les infections?

Le tabagisme nuit à l'immunité du fumeur en l'exposant à des produits toxiques qui diminuent sa défense naturelle. Par contre, le fait de faire de l'exercice régulièrement engendre des effets positifs en améliorant la circulation sanguine, ce qui permet aux substances du système immunitaire de circuler plus facilement dans le corps. Finalement, le fait de manger des fruits et des légumes qui contiennent de la vitamine C et des antioxydants tels qu'agrume, fraise, kiwi, brocoli, poivron, tomate, renforce le système immunitaire. Certains champignons, l'ail et l'oignon stimulent également les défenses immunitaires.

Donc, de saines habitudes de vie et de bonnes nuits de sommeil feront de vous des super-héros face aux virus qui nous entourent pendant l'hiver.

Zéro tabagisme

Cinq fruits et légumes

Trente minutes d'activités physique

Cette capsule a été réalisée par l'équipe des saines habitudes de vie du Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut. Pour une rencontre gratuite avec un membre de cette équipe composez le 450-227-8760 poste 4391.

www.0-5-30.com

Les Aidants de Laurel

Ouverture de la nouvelle agence PAIR pour la MRC des Pays-d'en-Haut. Le programme Pair consiste à offrir un service gratuit d'appels automatisés qui joignent les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels une ou plusieurs fois par jour. Si l'un d'entre eux ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si la personne est en détresse. **Toute personne vieillissante ou en perte d'autonomie et résident sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut peut maintenant bénéficier de ce programme offert gratuitement par Les aidants de Laurel de Wentworth-Nord.**

Pour vous abonner à ce nouveau service PAIR dans la MRC des Pays-d'en-Haut, veuillez communiquer avec Nathalie Labelle ou Ronald Sauvé au **450 226-3912**.

Coordonnées municipales

Hôtel de ville:
567, chemin du Village,
Morin-Heights (Québec),
J0R 1H0

Téléphone: 450 226-3232
Télécopieur: 450 226-8786
www.morinheights.com

Courriels:
bulletin@morinheights.com
comptabilite@morinheights.com
conseil@morinheights.com
environnement@morinheights.com
inspection@morinheights.com
loisirs@morinheights.com
municipalite@morinheights.com
mutation@morinheights.com
servicestechniques@morinheights.com
ssi@morinheights.com
taxes@morinheights.com
travauxpublics@morinheights.com
urbanisme@morinheights.com

Sûreté du Québec des Pays-d'en-Haut : 450 227-6848

Urgence: 9-1-1
Feu - Police - Ambulance -
Mesures d'urgence -
Travaux publics (de nuit et lors des congés)

Contrôle des animaux:
819 326-4059 • www.spcall.ca

Horaire du temps des Fêtes
Les bureaux de la municipalité seront fermés pour la période des Fêtes du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier inclusivement.

Conception graphique: Julie Allard
Production: Les Imprimés Triton
450 229-1054 • www.groupetriton.com

Environnement

Collecte des matières résiduelles

Les nouvelles normes provinciales sont de plus en plus restrictives quant à ce qui est accepté au site d'enfouissement. L'entrepreneur et la municipalité sont sujets à des amendes si la règlementation n'est pas suivie. De plus, chaque voyage est inspecté. Le plus grand problème demeure les débris de construction qu'on ne peut mettre aux ordures et qui doivent être acheminés à l'écocentre par les citoyens. Notez que seul le contenu du bac est ramassé le jour de la collecte, rien qui soit dessus ou à côté.

Les bacs doivent être placés avec les roues vers la maison et si deux bacs et plus sont au chemin, il doit y avoir au moins 60 cm (2 pieds) entre les bacs pour permettre au bras robotisé de pouvoir les soulever. Cette distance empêche aussi les ratons laveurs de pouvoir s'installer sur un bac pour ouvrir l'autre ! Pensez à ne pas restreindre l'accès au couvercle des bacs avec des élastiques, briques, pinces etc., autrement ils ne seront pas vidés. Notez aussi que les bacs doivent être au chemin au plus tard à 7h00 et replacés à 9 m du centre de la rue dans les 24h suivant la collecte. Veuillez les retirer le plus rapidement possible pendant ou après une tempête de neige.

Fleurons du Québec 2013-2015

Bien que la municipalité ait obtenu une augmentation de plus de 80 points sur sa dernière évaluation en juillet dernier, il ne manquait qu'un maigre 20 points de plus pour obtenir un 4e fleuron. Notre pointage s'est amélioré dans chacune des cinq catégories, mais là où nous nous sommes le plus démarqué, c'est dans la catégorie du développement durable avec une note de 144 sur 160. Cette note est digne du statut 5 fleurons et honore nos multiples initiatives de gestion environnementale. Morin-Heights met l'accent sur la mise en valeur de la beauté naturelle qui fait son charme et sur la règlementation qui permet de conserver ces atouts. Notre vaste réseau de sentiers allié au choix d'activités non-motorisées, à la régénération des littoraux, la lutte contre l'érosion et la gestion serrée de la coupe d'arbres ont tous contribué à ce score élevé.

Le grand nombre de résidences avec des aménagements et des jardins dignes d'un classement à 5 fleurons a aussi été souligné. Nous en profitons pour applaudir le travail de ces propriétaires qui aménagent fièrement leur propriété. Peu importe le résultat de la classification, les améliorations remarquables demeurent appréciées par l'ensemble de la population. Nous pouvons tous être d'accord pour dire que nous vivons dans un lieu d'une grande beauté !

Collecte des matières résiduelles 2014

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Février						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

Recyclage **Déchets**

Pour connaître les dates de collectes des gros encombrants de janvier et février 2014, consultez le site Internet municipal dès décembre 2013.

INFORMATIONS ET PLAINTES :
1 855 425-3797 ou
rcmillermorinheights@gmail.com

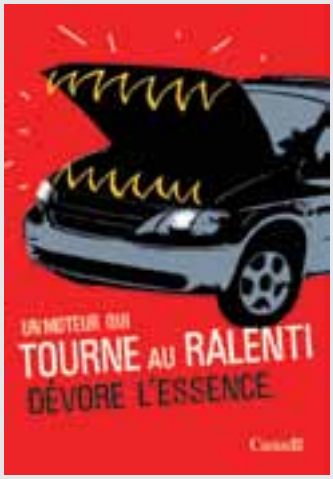

Environnement (suite)

Info sentiers

La municipalité a reçu une autre subvention (Volet II) cette année pour poursuivre le développement du réseau de vélo de montagne. François Létourneau et Chris Schlachter ont conçu et mis en place une nouvelle section de sentiers à tracé simple sur le Mont Bellevue pour ajouter à l'attrait du réseau. Les raquetteurs pourront en utiliser une partie cet hiver.

Prenez note que le vélo est interdit sur les pistes de raquette et de ski une fois l'hiver venu. L'an passé, un règlement a été mis en place quant au respect de la vocation des sentiers permettant l'émission de contraventions.

Les chiens et le piégeage

Année après année, des accidents malencontreux surviennent impliquant des chiens et des pièges sur les Terres Publiques et sur des terrains privés où le propriétaire a donné le droit de trapper. Un nouveau dépliant vient d'être publié par le MDDEFP et la MRC sur le piégeage et les précautions à prendre durant cette saison. Vous pouvez le consulter dans la section «Parcs et réseaux de sentiers » de notre site Internet municipal.

Écocentre, pour un développement durable

L'écocentre est situé au :
2125, chemin Jean-Adam, à Saint-Sauveur, 450 227-2451.

Horaire d'ouverture :
Du 1er décembre au 31 mars :
du mardi au samedi de 7 h 30 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h.

Du 1er avril au 30 novembre :
du lundi au dimanche de 7 h 30 à 16 h.

L'Écocentre sera fermé du 24 au 26 décembre et du 31 décembre au 2 janvier inclusivement.

Tous ensemble pour réduire l'enfouissement.

Travaux publics

Le déneigement et le stationnement en hiver

Le déneigement constitue la principale activité du Service des travaux publics en hiver. La rapidité et l'efficacité du déneigement **dépendent de votre coopération**, c'est pourquoi nous vous rappelons les points suivants :

- Le **stationnement est interdit en tout temps sur tous les chemins publics** à l'exception des endroits indiqués sur le chemin du Village, et ce de 8 h à 22 h seulement. **Si votre véhicule est stationné à un endroit qui nuit aux opérations de déneigement, il sera remorqué à vos frais.**
- Aucune structure (arbres, haies, bacs, clôtures, lampadaires, pierres, etc.) ne doit être installée dans l'emprise de la rue.* La Municipalité n'est pas responsable des dommages causés dans cet espace.

** Les haies, clôtures, arbres, articles paysagers, etc. doivent être placés à un (1) mètre à l'intérieur de la ligne avant de votre propriété. De plus, il est important de débarrasser les fossés de tous débris qui s'y trouveraient pouvant gêner la circulation de l'eau dans le fossé et endommager la structure de la rue à la fonte des neiges.*

- Les balises de votre entrée charretière doivent être placées près de votre ligne de propriété et NON près de la rue. Optez pour le bois ou la fibre de verre puisque les poteaux de métal peuvent endommager les équipements de déneigement.
- Il est illégal de déplacer la neige de votre entrée ou de votre voiture dans la rue, sur les trottoirs ou devant les bornes-fontaines. Il est de votre responsabilité d'en aviser votre déneigeur privé, car vous pourriez être tenu responsable des activités non-conformes de ce dernier.

Sachez que la Municipalité possède un règlement permettant le soufflage de la neige sur les terrains privés. Le règlement numéro 401 peut être consulté en ligne.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Abrasif hivernal

Il est à noter que le sable, auquel on ajoute 3 % de sel, est généralement épandu après une tempête et que le sel est inefficace si la température est plus froide que -15°C. Ce mélange d'abrasifs est moins dommageable pour l'environnement et plus efficace.

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est située au 823, chemin du Village et son fonctionnement est assuré par un groupe bénévole.

La bibliothèque est fermée les jours fériés.

Renseignements : 450 226-3232, poste 124

Heures d'ouverture :

Mardi et jeudi :	de 13h à 16h
Mercredi :	de 10h à 12h et de 14h à 16h
Vendredi :	de 19h à 21h
Samedi :	de 10h à 14h
Dimanche :	de 11h à 13h

La bibliothèque s'est récemment procuré plusieurs nouveaux livres en français et en anglais; les titres sont énumérés ci-contre. Venez parcourir notre collection, nous avons certainement quelque chose pour répondre à vos goûts !

L'heure du conte bilingue pour les enfants d'âge préscolaire est de retour tous les mercredis à 10 heures, amenez-y vos enfants pour ce moment de plaisir et de détente.

Dons à la bibliothèque

Beaucoup de gens offrent des livres non-désirés à la bibliothèque. Veuillez noter que nous acceptons les livres qui sont en bon état et qui ont été publiés au cours des cinq dernières années. Nous n'acceptons pas les dons d'encyclopédies ou de collections de périodiques tels que National Geographic.

Nous vous demandons s'il-vous-plaît de ne pas déposer les dons dans la chute. Aussi, ne laissez pas les livres à l'extérieur de la bibliothèque, ils sont souvent endommagés par la pluie ou la neige pendant la nuit et doivent être jetés.

NOUVEAUTÉS (Romans)

Patricia Cornwell
Vent de glace

Micheline Dalpé
La grange d'en haut
T.I : Faut marier Héléna

Paul-Christian Deroo
Auteur de Morin-Heights!
Conquistador

Rachel Joyce
La lettre qui allait changer le destin d'Harold Fry arriva le mardi

Stephen King
22/11/63

Barbara Kingsolver
Dans la lumière

Deon Meyer
7 jours

Guillaume Musso
L'appel de l'ange

Jo Nesbo
Fantôme

James Patterson
Moi, Alex Cross

Louise Penny
Illusion de lumière: Armand Gamache enquête

Francine Ruel
Ma mère est un flamant rose

Patrick Sénécal
Malphas T.III : Ce qui se passe dans la cave reste dans la cave

Tom Rob Smith
Agent 6

Louise Tremblay-D'Essiambre
Les héritiers du fleuve T.I : 1887-1893

NOUVEAUTÉS (Documentaires)

Robert Fowler
Ma saison en enfer

Frédéric Saldman
Le meilleur médicament, c'est vous !

Service de sécurité incendie et des premiers répondants de Morin-Heights

RAPPEL IMPORTANT

Avez-vous pensé à changer les piles de vos avertisseurs au dernier changement d'heure?

Le chauffage au bois

L'utilisation des appareils de chauffage au bois comme chauffage d'appoint est populaire, surtout depuis la crise du verglas. Il faut donc être bien informé des risques inhérents à l'usage de ce type d'appareil. C'est durant les mois d'hiver que les feux de cheminées sont les plus fréquents.

Faire un bon achat

- Vérifiez la réglementation municipale quant à l'utilisation des appareils de chauffage au bois (poêles ou foyers). Certaines municipalités vont jusqu'à les interdire.
- Vérifiez si le sceau de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) ou de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (US/EPA) apparaît sur l'appareil que vous voulez acquérir. Ces appareils certifiés réduisent de façon marquée les émissions polluantes de fumée et de cendre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la maison.

Des professionnels pour installer et inspecter

- Faites installer le foyer ou le poêle à bois ainsi que la cheminée par un professionnel.
- Faites inspecter le foyer et la cheminée au moins une fois par an par un professionnel, idéalement avant le début de la saison froide.
- Faites inspecter la cheminée si le mur derrière le poêle à bois devient chaud.

Du bon bois bien entreposé

- Choisissez du bois dur, comme le chêne, l'érable ou l'hêtre. Il doit être sec depuis au moins six mois. Pour savoir s'il est bien sec, vérifiez la présence de larges fissures aux extrémités des bûches. Le bois vert augmente la formation de créosote.
- Entreposez les cordes de bois dehors, loin de la maison.
- Couvrez les bûches afin de les protéger des intempéries. Le bois humide nuit à la combustion et augmente les dépôts de créosote. Entrez seulement quelques brassées de bois à la fois. Conservez-les loin du foyer ou du poêle à bois.

Bien brûler pour limiter les dépôts de créosote

La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable. Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

- Brûlez du bois fendu en bûches de petites tailles. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote.
- Faites brûler peu de bûches à la fois.
- Faites entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.

Le ramonage pour éliminer la créosote

- Faites ramoner la cheminée par un professionnel à toutes les cinq cordes de bois brûlées si vous utilisez beaucoup votre appareil; sinon, au moins une fois par an, préférablement au printemps, car les dépôts de créosote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de créosote.
- À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.).
- Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la créosote. Toute la maison pourrait y passer.
- Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60 % de la créosote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90 %.

Un appareil utilisé de façon sécuritaire

- Ne brûlez que des buches. Évitez tout autre combustible tel que du bois traité ou peint, du plastique et d'autres déchets. Les produits toxiques qu'ils dégagent augmentent la formation de créosote et peuvent vous empoisonner.
- N'utilisez pas d'essence, de kérosène ou un allume-barbecue pour démarrer un feu.
- Cessez l'utilisation de l'appareil si le verre de la porte est fendu ou brisé.
- Utilisez toujours le pare-étincelles lorsque vous brûlez du bois.
- Éloignez les objets combustibles de l'appareil.
- Assurez-vous que les matériaux du sol et du mur près de l'appareil sont non combustibles.
- Assurez-vous que la maçonnerie et les joints à l'intérieur du foyer sont intacts.
- Assurez-vous que les pierres réfractaires à l'intérieur de votre poêle à bois sont entières et que le joint d'étanchéité de la porte n'est pas fendu ou incomplet.
- Assurez-vous qu'aucune rouille ou corrosion n'apparaît sur la cheminée extérieure.
- Installez les décorations de Noël ou d'Halloween loin des appareils de chauffage. Ne suspendez pas d'objets au linteau du foyer comme des bas de Noël. Ils pourraient prendre feu.

D'autres précautions importantes

- Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conservé dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures.
- Installez un avertisseur de fumée et un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) dans le corridor, près des chambres à coucher.
- Installez un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol.
- Installez un avertisseur de CO près du foyer ou du poêle à bois.

Si le feu prend dans la cheminée...

- Fermez la clé.
- Sortez immédiatement.
- Composez le 9-1-1 de chez un voisin.

Pompier / pompière et premier répondant à temps partiel

Le Service de sécurité incendie de Morin-Heights désire recevoir des candidatures pour des postes de pompier/ pompière et premier répondant à temps partiel afin d'établir une banque de candidats.

Exigences :

- être âgé(e) d'au moins 18 ans;
- demeurer dans la municipalité;
- rencontrer les normes de condition physique exigées par la fonction;
- posséder de l'entregent et la capacité de travailler en équipe;
- être disponible selon les besoins de la fonction : intervention, prévention, formation, garde;
- pouvoir détenir un permis de conduire classe 4A;
- s'engager à suivre une formation offerte par la municipalité (min. 185 heures).

Les personnes retraitées ou semi-retraitées sont également invitées à soumettre leur candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'hôtel de ville ou par courriel à : **ssi@morinheights.com**.

Pour tout renseignement additionnel, veuillez communiquer avec M. Charles Bernard, Directeur du SSI de Morin-Heights au : **450 226-3232**, poste 116.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Arts Morin-Heights

Arts Morin-Heights a terminé sa 30e année d'existence en 2013 avec un bilan de cinq expositions à la bibliothèque et une exposition principale de deux semaines. Cette exposition a attiré une assistance record. Nous y avons présenté des démonstrations diverses et dévoilé le « Coup de cœur des artistes ». Nous désirons remercier nos visiteurs, nos commanditaires, la municipalité et tous ceux, de près ou de loin, qui nous ont aidé à fêter cette année spéciale.

Nous planifions notre année 2014 et vous pourrez voir les expositions annoncées sur des affiches distribuées à travers Morin-Heights avant chacune d'entre elles. En début d'année, vous pourrez aussi voir tous les détails des expositions à venir sur notre site Internet : **www.artsmoringheights.com**.

Chorale Joyful Noise

La chorale Joyful Noise et la troupe *Theatre Morin-Heights* présentent une **soirée de Noël jeudi le 12 décembre à 19 h** à l'église United située au 831, chemin du Village (contribution volontaire).

Bienvenue à tous ceux qui aiment chanter, peu importe votre âge !

À la salle St-Eugène, les mardis à 19 h, du 14 janvier au 3 juin, 125 $.

Instructeur : Ian Lebofsky
450 458-4767 ou cotelebo@total.net

Info & inscription :
Penny Rose au 450 226-2746 ou
pennyrose@jenanson.com

En décembre, tendez l'oreille à l'extérieur pour apprécier les chanteurs de Noël !

Spectacle printanier à venir le 8 juin, détails dans la prochaine édition de l'Info Morin-Heights.

La discipline, un jeu d'enfant

Conférence gratuite en anglais

Pour vivre en harmonie avec son enfant, il est primordial d'établir avec lui un solide lien d'attachement et de confiance.

Lorsque l'enfant se sent aimé, valorisé et sécurisé, lorsqu'il constate qu'on croit en lui et qu'on partage des moments de plaisir avec lui, il a envie de collaborer et de vivre une relation où chacun est attentif aux besoins de l'autre. Il ne faut pas chercher plus loin, c'est aussi simple que ça, c'est un jeu d'enfant !

La conférencière Brigitte Racine définit ce qu'il faut entendre par une discipline incitative. Faisant appel à des moyens concrets et efficaces, elle met en garde les parents contre les effets négatifs des punitions et des récompenses. Elle souligne, par contre, les bienfaits de l'action de réparation qui fait appel à ce que l'enfant a de meilleur en lui et qui favorise par le fait même l'harmonie familiale.

Le CHU Sainte-Justine en collaboration avec le **Centre de ressources familiales 4 Korners** vous présente cette conférence en anglais qui aura lieu à l'église St-Eugène (148, chemin Watchorn), le jeudi **13 mars**, à 19 h.

Formation en courtepointe

Cours de courtepointe pour débutants. Vous apprendrez douze façons traditionnelles de faire à la main les blocs de courtepointe (pièces et appliqués). À la salle du Souvenir de la bibliothèque, les jeudis de 13h à 16h.

Résident 125 $ • Non-résident 150 $

Le prix comprend les patrons et les livres, mais exclut les tissus.

Information et inscription :
Eleanor Dunford au 450 226-3055

Club de lecture en français

Après avoir pris congé durant l'été, le CLEF a repris ses rencontres mensuelles à la bibliothèque pour discuter de nouveaux livres, de livres relus, de coups de cœur. Si vous voulez vous joindre au groupe ou pour toute autre information, communiquez avec Monique Bélisle au 450 226-8464.

Theatre Morin-Heights

Visitez le site Internet de Morin-Heights ou consultez votre copie mensuelle du journal Main Street pour un aperçu de nos productions, nos ateliers d'art dramatique et autres activités. Venez assister à nos lectures au resto-bar La Grange (2, Meadowbrook) à 19 h, le 15 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril et le 14 mai. *Theatre Morin-Heights* prépare son spectacle de Noël. La soirée débutera par une pièce de théâtre présentée par les jeunes de l'école primaire, suivi de la chorale Joyful Noise. L'événement se déroulera le jeudi 12 décembre à 19 h à l'église United (831, chemin du Village).

Contribution volontaire.

Laurentian Reading Club

Les réunions du Laurentian Reading Club ont lieu chaque mois depuis près de 50 ans. On y discute avec ferveur de livres et de lecture. Les rencontres se déroulent en anglais. Il y a présentement une liste d'attente pour se joindre au groupe.

Pour plus d'informations prière de contacter Jane Philibert au **450 226-6947** ou à **janephil@cgocable.ca**.

Association historique de Morin-Heights
Morin Heights Historical Association
CP / P.O. Box 2091
Morin Heights, Qc. Canada J0R 1H0
morinheightshistory.org

Au printemps, l'Association historique de Morin-Heights présentera les deux conférences suivantes:

- Le **6 avril** : L'histoire de la Légion Royale Canadienne à Morin-Heights
- Le **25 mai** : L'histoire de l'éducation à Morin-Heights

Écrivez-nous à **mhha98@hotmail.com** pour renouveler votre abonnement ou pour vous procurer un numéro de « Porcupine ».

Les activités de la Légion royale canadienne

Bienvenue à tous, 127 chemin Watchorn.

VENDREDI 22 NOVEMBRE
Smoked Meat TGIF, à 18 h

DIMANCHE 24 NOVEMBRE
Party de la Coupe Grey (hamburgers, etc.)

SAMEDI 7 DÉCEMBRE
Décoration de l'arbre de Noël, à 14 h

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
Fête de Noël des enfants, à 13 h

SAMEDI 11 JANVIER
Remise des honneurs, à 17 h

VENDREDI 24 JANVIER
Smoked Meat TGIF, à 18 h

DIMANCHE 2 FÉVRIER
Party du Super Bowl

SAMEDI 15 FÉVRIER
Souper de la St-Valentin, à 18 h

VENDREDI 21 FÉVRIER
Smoked Meat TGIF, à 18 h

SAMEDI 22 FÉVRIER
Joute annuelle de baseball sur neige, à 13 h

VENDREDI 7 MARS
65e course annuelle de ski pour enfants à Ski Morin Heights, à 9 h

SAMEDI 15 MARS
Souper de la St-Patrick, à 18 h

VENDREDI 21 MARS
Smoked Meat TGIF, à 18 h

SAMEDI 5 AVRIL
Soirée italienne, à 18 h

DIMANCHE 20 AVRIL
Brunch de Pâques, de 9 h à 14 h

VENDREDI 25 AVRIL
Smoked Meat TGIF, à 18 h

Parties de fléchettes les mercredis à 19 h

Whist militaire les 1er et 3e lundis du mois, cribble les 2e et 4e lundis du mois.

Information : 450 226-2213 (après 13 h)

Suite de la page frontispice

Sortie à Ski Bromont

Le mercredi 5 mars, 8 h à 19 h

Apportez vos skis ou votre planche à neige pour une journée de plein air à Ski Bromont! Le départ se fera à 8 h au Mont Bellevue (99, chemin du Lac-Écho), le retour est prévu pour 19 h. Le transport en autobus Galland de luxe (avec toilette), est inclus dans le prix, le billet de remontée pour la journée est aussi inclus. Vous pouvez apporter votre lunch ou acheter un repas sur place.

55 places disponibles, priorité aux résidents jusqu'au 10 février inclusivement.

Liste d'attente pour les non-résidents.

RÉSIDENT :

Adulte ..... **45 $**

55 ans et plus ou étudiant, avec preuve (14 à 23 ans) ..... **35 $**

Enfant de 6 à 13 ans ..... **25 $**

Enfant de 5 ans et moins ..... **5 $**

NON-RÉSIDENT :

Adulte ..... **55 $**

55 ans et plus ou étudiant, avec preuve (14 à 23 ans) ..... **40 $**

Enfant de 6 à 13 ans ..... **30 $**

Enfant de 5 ans et moins ..... **10 $**

Pour plus d'information, contactez Catherine au 450 226-3232, poste 102.

Rabais spécial Ski Morin Heights

Du **3 au 7 mars**, faites profiter toute la famille d'un rabais spécial sur des billets d'accès à Ski Morin Heights. Une bonne façon de profiter du plein air pendant la semaine de relâche!

Cette offre est réservée uniquement aux résidents (preuve requise). Les billets seront disponibles à l'hôtel de ville pendant la période de congé précisée.

Surveillez votre boîte aux lettres début janvier pour le feuillet « **Plaisirs d'hiver** » afin d'obtenir tous les détails et d'en savoir plus sur toutes les activités hivernales offertes.

Groupe de soutien du cancer de la région des Laurentides

Ce groupe de soutien de la région des Laurentides vient spécialement en aide aux personnes atteintes, leurs familles et aux proches aidants de langue anglaise. Les réunions ont lieu une fois par mois. Pour tout renseignement au sujet des réunions et des conférenciers invités appelez :

June Angus au **450 226-3641** ou écrivez à **cancer.laurentia@yahoo.ca**.

Club de bridge de Morin-Heights

Le club se réunit les jeudis à compter de 12 h 30 à la salle Saint-Eugène du 148, chemin Watchorn et ce jusqu'au 15 mai 2014. Venez faire l'expérience d'une ambiance exceptionnelle!

Le marché fermier Morin-Heights présente le Marché de Noël!

Venez savourer le meilleur des gâteries en ville! Ici, vous trouverez de la cuisine artisanale, des produits de boulangerie, des idées de cadeaux de Noël, un salon de thé et une tombola.

Samedi 21 décembre de 10 h à 16 h au à l'église St-Eugène située au 148 chemin Watchorn.

Contactez Heather et Regan au :
450-226-2789
morinheightsmarket@gmail.com.

www.marchemorinheights.com

Le Club d'âge d'or Héritage

Le club Héritage s'adresse aux 55 ans et plus et accepte les nouveaux membres. Une activité mensuelle est organisée ainsi que des sorties d'un jour divertissantes en avril, mai, juin, septembre et octobre.

Information :
Marion Roberts au 450 432-7324
Isabel Ellis au 450 226-8882
Mona Wood au 450 226-1454

Coop SORE

La Coop Sore offre des ateliers de stimulation pour personnes atteintes d'un déficit cognitif, à l'église St-Eugène tous les lundis de 9 h 30 à 15 h.

Activités sociales pour tous à ne pas manquer (frais pour les non-membres) : **Fête de Noël et soirée casino**. Surveillez le babillard de Cogeco Câble et les journaux locaux pour les détails.

Info et réservations : 450-224-2657 ou sore.lantraidant@bell.net

Club de ski Viking

Dès le 4 janvier, le Club de ski Viking offre des programmes de ski de fond pour des groupes de tous âges.

- Jeannot Lapin : 4 – 5 ans
- Jackrabbit: 6 – 13 ans
- Les Flèches: 11–15 ans
- Défi: 12 ans+
- Biathlon ours: 9 – 15 ans
- Biathlon adultes: 16 ans et plus
- Leçons privées
- Cours pour adultes
- Les adultes peuvent skier dans le cadre des randonnées du club, les jeudis et samedis.

Le chalet du Club de ski Viking est situé au 393, chemin Jackson, à Morin-Heights.

Visitez le **www.vikingskiclub.ca** ou écrivez à **vikingskiclub@gmail.com**.

Activités de la communauté St-Eugène

Au 148, chemin Watchorn

Exposition de Yanik Falardeau
Samedi 30 novembre,
de 11 h à 16 h et de 18 h à 21 h
Dimanche 1er décembre, de 11 h à 16 h
Art mix médias, bijoux fabriqués à partir de matériaux naturels et peints à la main et beaucoup d'autres trésors. 30 % de tous les bénéfices seront offerts pour soutenir le Comité Haïti-Laurentides.

Animation pour l'Avent
Dimanche 1er, 8, 15 et 22 décembre, de 10 h 15 à 11 h 30
Thème de l'Avent s'adressant aux enfants âgés de 3 à 7 ans. Nous proposons chansons, jeux et artisanat; animateurs bilingues.

Vente de tartes et tourtières
Dimanche 15 décembre, de 11 h à 15 h
Vous n'avez pas le temps de faire vos propres tourtières ? Notre vente annuelle de tourtières et de tartes de Noël tombe à point; elles sont toujours très appréciées !

Garderie de Noël et atelier de fabrication de cadeaux
Samedi 21 décembre, de 10 h à 15 h
Vous avez des achats de dernière minute à compléter ? Pourquoi ne pas laisser les enfants avec nous pendant quelques heures ? Nous organisons différentes activités relatives à Noël pour eux : fabrication de cadeaux pour maman et papa, confection de cartes de Noël et confection de décorations.

Messes de Noël
24 décembre : messe familiale (18 h), messe bilingue (21 h)

Célébrations familiales
Dimanche 20 octobre, 17 novembre, 19 janvier, 16 février et 16 mars, dès midi.
Apportez votre dîner pour un rassemblement communautaire suivi d'une célébration de 13 h 30 à 14 h. Venez célébrer la Parole dans un cadre informel et familial.

Bingo
Dimanche 26 janvier, 23 février, 23 mars, 18 mai et 22 juin à partir de 13 h.
Venez passer quelques heures de plaisir avec votre famille et votre communauté. Jeux de bingo pour toute la famille !

Messe bilingue tous les dimanches à 10 h 30.

Information : 450 226-2844

La 42e édition du Loppet Viking de Morin-Heights

Le Loppet Viking de Morin-Heights aura lieu le **dimanche 23 février 2014** ! Prenez part à un événement de ski de fond exaltant qui rassemble passionnés et amateurs ! Les courses sont organisées pour des participants de tous les âges et de tous les niveaux : randonneurs, skieurs de compétition et familles. Les parcours sont de courte, moyenne et longue distance (10, 20 et 33 km), selon votre expérience. On vous attend pour cette 42e célébration du ski de fond ! **Des tarifs spéciaux sont en vigueur jusqu'au 24 janvier, profitez-en !**

Pour plus d'information, consultez : **www.skiloppet.com**.

Notez que le volet raquettes est mis en suspens cette année pour être réévalué. Si vous souhaitez participer à l'événement dans les coulisses et joindre notre dynamique équipe de 140 bénévoles, il vous suffit de laisser vos coordonnées à Karyne Bergeron au 450 226-3232, poste 111 ou à : bulletin@morinheights.com.

Politique de remboursement à des programmes sportifs pour les jeunes

La Municipalité de Morin-Heights a révisé sa politique de remboursement en octobre dernier et remboursera dorénavant la différence du coût d'inscription entre le tarif résident et le tarif non-résident jusqu'à un maximum de 150 $ par enfant, par activité, par année, pour les activités offertes au sein d'une association de hockey mineur, de baseball, un club de patinage artistique ou de natation.

Les activités devront êtres organisées par une ville située sur le territoire des Laurentides et le remboursement est offert uniquement pour les jeunes de 17 ans et moins, résidents permanents de Morin-Heights.

Les demandes de remboursement doivent être déposées au plus tard soixante (60) jours suivant la date de début de l'activité. Le remboursement sera émis à la fin de la saison ou de la session.

Le formulaire « Demande de remboursement » est disponible sur le site Internet municipal sous le menu « Formulaires » ou à l'hôtel de ville de Morin-Heights.

Entente intermunicipale

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire **aux activités présentées dans cette entente**, sans tarification non-résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Une preuve de résidence demeure requise pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

Information

Municipalité de Piedmont:
450 227-1888, poste 223 •
www.piedmont.qc.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard:
819 327-2626 •
www.stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs:
450 224-2675, poste 25 •
www.sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle:
450 229-9605, poste 244 •
www.ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Saint-Sauveur:
450 227-2669, poste 420 •
www.ville.saint-sauveur.qc.ca

Voir les activités offertes dans l'entente intermunicipale dans le tableau à la page 17.

Pour l'horaire complet des cours offerts à Morin-Heights, consultez le tableau en pages 21-22.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE INTERMUNICIPALE
ADULTES
Anglais Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Adolphe-d'Howard
Bridge (cours 1 et 2) Saint-Sauveur
Danse classique et contemporaine Sainte-Anne-des-Lacs
Danses orientales et baladi Piedmont
Défi perte de poids Saint-Adolphe-d'Howard
Dégustation de vins (initiation, 1re partie) Sainte-Anne-des-Lacs
Dessin Sainte-Adèle
Espagnol (niveau 1 et 2) Sainte-Adèle
Mise en forme et mieux-être Piedmont
Peinture (huile et acrylique) Saint-Adolphe-d'Howard et Saint-Sauveur
Photographie Saint-Adolphe-d'Howard
Photographie (intermédiaire) Saint-Sauveur
Pilates Piedmont
Taï-chi Chuan Saint-Sauveur
Tam-tam (débutant) Saint-Sauveur
Tap Clap Cardio Saint-Adolphe-d'Howard
JEUNESSE
Chant et initiation au théâtre Sainte-Adèle
Éveil musical Saint-Sauveur
Gardiens avertis Saint-Sauveur
Gymnastique Sainte-Anne-des-Lacs
Judo Saint-Sauveur
L'art de bouger Saint-Adolphe-d'Howard
Magie Sainte-Anne-des-Lacs
Peinture décorative Saint-Adolphe-d'Howard

Programme de hockey GRATUIT!

Pour les jeunes de 7 à 15 ans

Ce programme offre la chance aux enfants âgés de 7 à 15 ans de jouer au hockey dans leur communauté sur une patinoire extérieure et ce, tout à fait gratuitement!

Le programme de hockey met l'emphase sur l'esprit d'équipe, le plaisir et la participation des enfants. Les parties ont lieu à la patinoire municipale à l'exception de deux ou trois matchs inter-municipaux, à travers la MRC. Comme ce programme est gratuit, que les places sont limitées et qu'il est entièrement géré et encadré par des bénévoles; honorez leur dévouement par votre participation. Le hockey est un sport où l'esprit d'équipe est fondamental, la présence des enfants à toutes les joutes est donc de mise.

Équipement obligatoire: casque avec visière, protège-cou, bâton et patins de hockey.

L'activité a lieu les mardis:

Pour les 7 à 10 ans: de 18 h 30 à 19 h 30 • Pour les 11 à 15 ans: de 19 h 30 à 21 h 00

Le programme débute le mardi 7 janvier à la patinoire du chemin Watchorn, si les conditions le permettent, et se termine le 25 février 2014.

Conditions de glace: 450 226-3232, poste 122

INSCRIPTIONS: les places sont limitées*, vous devez inscrire votre enfant à l'hôtel de ville. Communiquez avec Catherine Maillé au 450 226-3232, poste 102.

Les résidents de Morin-Heights ont priorité sur les non-résidents jusqu'au **6 janvier. Par la suite, les places restantes seront offertes aux non-résidents. Une liste sera tenue à jour pour les non-résidents désirant réserver leur place, premiers arrivés, premiers servis.*

Information:
Robert Leblanc, entraîneur-chef bénévole, 450 226-1392.

Programme de patinage

Tous les samedis à la patinoire municipale de Morin-Heights.

COÛT	RÉSIDENT	NON-RÉSIDENT
Débutant 3 ½ à 5 ans	45$	55$
Autres niveaux	50$	60$

Instructeur: Stéphanie Morrissette • **Début:** samedi 4 janvier • **Fin:** samedi 22 février

HORAIRE (le niveau de l'enfant sera déterminé au premier cours)
9 h 45 - 10 h 30: **Débutant** - 3 ½* à 5 ans - (*né avant le 1er juillet 2010)
10 h 45 - 11 h 45: **Intermédiaire** - 6 ans et plus -
12 h 00 - 13 h 15: **Intermédiaire et avancé**

Minimum 7 enfants par niveau

INSCRIPTION

Paiement complet par chèque, débit ou argent comptant au moment de l'inscription, **jusqu'au 20 décembre** à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Formulaire disponible à: **www.morinheights.com**

Aucune inscription acceptée à la patinoire.

Information: Karyne Bergeron
450 226-3232, poste 111

Ski de fond et raquette

PASSE DE SAISON (taxes incluses)		
SKI DE FOND ET RAQUETTE		
Catégories	**Résident de la MRC des Pays-d'en-Haut**	**Non-résident**
Adultes (18 ans et plus)	**70$**	**90$**
Aînés et Étudiants (65 ans et plus, 18 à 22 ans)	**50$**	**70$**
Enfants (17 ans et moins)	**GRATUIT**	**GRATUIT**

PASSE DE SAISON (taxes incluses)		
RAQUETTE SEULEMENT		
Catégories	**Résident de Morin-Heights**	**Non-résident**
Adultes (18 ans et plus)	**30$**	**40$**
Étudiants (13 – 17 ans) et **Aînés** (65 ans +)	**15$**	**20$**
Enfants (12 ans et moins)	**GRATUIT**	**GRATUIT**

Carte réseau

La carte réseau coûte 30 $ (35 $ à compter du 1er janvier 2014) pour les détenteurs d'une passe de saison de Morin-Heights. Cette carte permet une visite gratuite dans chacun des 22 centres participants au cours de l'hiver.

Billets journaliers

Les billets peuvent être achetés au Pavillon d'accueil du Corridor Aérobique, au Mont Bellevue et à Ski Morin Heights.

BILLET JOURNALIER (taxes incluses)			
SKI DE FOND*		**RAQUETTE***	
Résidents de Morin-Heights et de la MRC des Pays-d'en-Haut	**11$**	Résidents de Morin-Heights	**7$**
Non-résidents	**12$**	Non-résidents	**11$**
Invités (accompagné d'un détenteur de passe 2013-2014) (max. 4 invités / jour)	**9$**	Enfants (12 ans et moins)	**GRATUIT**
Étudiants (13 à 22 ans) et Aînés (65 ans et plus)	**9$**		
Enfants (12 ans et moins)	**GRATUIT**		

**Tarifs spéciaux pour les groupes, informez-vous !*

Informations :
Corridor Aérobique **450 226-1220**
(à partir du 7 décembre)

Obtenez 5 $ de rabais sur votre abonnement de ski ou de raquette !

DE NOUVEAU CETTE ANNÉE PRÉ-VENTE À RABAIS : Profitez de la fin de semaine du **23 et 24 novembre** pour vous procurer vos passes de ski de fond et raquette à prix réduit ! Au Pavillon d'accueil du Corridor Aérobique, de 9 h à 16 h.

Abonnements de saison

Les laissez-passer de ski de fond et de raquette sont en vente au Pavillon d'accueil du Corridor Aérobique (50 ch. du Lac-Écho) toutes les fins de semaine à partir du 7 décembre et tous les jours dès le 21 décembre, ou dès que la saison aura officiellement débuté.

- **Apportez** une **preuve** de résidence et une **photo** récente de petit format.
- Argent comptant ou Interac seulement.

Attention, veuillez noter que les sentiers de ski de fond sont réservés à cet usage et que les raquetteurs ne doivent pas y circuler. Lorsqu'un raquetteur emprunte le Corridor Aérobique ou croise une piste de ski de fond, il est important de ne pas circuler sur les tracés de skis, mais plutôt à l'extérieur du sentier. Un règlement municipal sur les nuisances couvre l'utilisation des parcs et sentiers. L'article 3.2 stipule désormais qu'il est défendu d'utiliser les sentiers récréatifs à d'autres fins que celles pour lesquelles ils sont conçus au fil des saisons, tel qu'indiqué par la signalisation dans les sentiers. Par exemple : les cyclistes et les marcheurs ne peuvent se promener dans les pistes de ski de fond l'hiver. Toute infraction à l'un ou des articles du Règlement sur les nuisances résultera en une amende de 200 $.

Prochain Info Morin-Heights

Veuillez faire parvenir vos articles à Karyne Bergeron par courriel à :

bulletin@morinheights.com ou les déposer à l'hôtel de ville.

La distribution de l'édition printemps-été est prévue pour le **25 avril 2014**.

L'échéance pour la soumission des articles est le vendredi 7 mars 2014. Cette édition couvrira la période du 1er mai au 31 août 2014.

Volley-ball

Les 16 ans et plus sont invités à joindre un groupe de volley-ball récréatif. Les mardis de 19 h à 20 h, du 7 janvier au 22 avril, au gymnase de l'école primaire de Morin-Heights.

Inscription à l'hôtel de ville durant les heures de bureau. Minimum de 12 joueurs. Tarif annuel.

Information : 450 226-3232, poste 102

Coureurs des bois

Le groupe des Coureurs des bois organise des sorties en plein air dans les Laurentides. Selon la saison, ces randonnées se font à bicyclette, à pied ou en raquettes. L'horaire des sorties de la saison en cours se trouve sur le site Internet municipal :

www.morinheights.com

Information :

Eileen Meillon au 450 226-6904

L'Halloween au village

La Municipalité de Morin-Heights tient à remercier les petits et les grands qui se sont impliqués dans la mise en œuvre de la maison hantée à la bibliothèque municipale. Plusieurs enfants de l'école primaire de Morin-Heights se sont investis dans la création et l'animation de cette maison hantée. Merci encore une fois à Madame Shawna Dunbar pour son implication et sa créativité que tous nos petits monstres ont pu apprécier !

Programmation d'activités pour tous à la réserve scoute Tamaracouta

Camps du Nouvel An et de la relâche scolaire

Des camps de vacances sont organisés afin de coïncider avec les congés scolaires. Le camp du Nouvel An se tiendra du **30 décembre au 3 janvier** et le camp de la relâche scolaire aura lieu du **3 au 7 mars**. Ces camps sont ouverts aux enfants de 8 à 13 ans et offrent un programme complet d'animation composé de bricolage, de jeux, d'activités de survie et de plusieurs activités d'hiver en plein air. Le prix est de 290 $ pour les membres de Scouts Canada et de 365 $ pour les non-membres.

Des camps de jour seulement seront aussi offerts aux mêmes dates pour les enfants de 6 à 13 ans, au tarif de 130 $ par semaine, incluant le dîner et une activité spéciale optionnelle.

Notez que les frais d'inscription de 75 $ qui sont inclus dans le prix non-membre sont valides pour toute l'année 2013-2014, incluant le camp de jour estival. **Les inscriptions pour le camp d'été seront ouvertes dès le 3 janvier**.

Journée « Plaisirs d'hiver » en famille

La journée annuelle des Plaisirs d'hiver en famille à Tamaracouta aura lieu le **22 février**. Venez profiter de location gratuite d'équipements, un repas chaud et quelques jeux un peu fous: quelqu'un a parlé de canoë-traîneau ?! Profitez de cette occasion unique pour venir visitez nos installations et amenez-y votre famille pour une journée bien amusante, tout à fait gratuitement !

Les commanditaires du 12e tournoi de golf du maire

Merci à tous les participants, commanditaires et bénévoles qui ont permis d'amasser 4750 $ cette année pour les organismes et projets communautaires qui s'adressent aux enfants et aux aînés de notre municipalité.

Auberge et spa Le Refuge
Morin-Heights

Beaudry, Jarry & Garneau, arpenteurs
Sainte-Adèle

Boisclair et fils Inc.
Piedmont

Carruthers Financial Services inc.
Montréal

Centre de rénovation Marcil
Saint-Sauveur

Construction Brisson Tremblay
Morin-Heights

Danny Morrow Excavation
Lachute

David Riddell Excavation Transport
Saint-Sauveur

Déneigement Carruthers Snow Removal
Morin-Heights

Entreprises Claude Rodrigue
Saint-Sauveur

EROD Communications inc.
Saint-Sauveur

Étude Major Lazure, notaires
Saint-Sauveur

Familiprix Danielle Gauthier
Morin-Heights

Fournitures de bureau Denis
Saint-Jérôme

Gingras et fils Ressorts
Saint-Jérôme

Invesco Habitation
Saint-Sauveur

Jean Damecour, architecte
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Lachute Schriners Club
Lachute

Lafarge Canada Inc.
Sainte-Adèle

Le Corps-y-Dort
Morin-Heights

La Grange
Morin-Heights

Leigh MacLeod, conseillère
Morin-Heights

Les machineries Saint-Jovite
Saint-Jovite

M. Anthony Masciangelo
Morin-Heights

M.A. Fondation
Boucherville

Marché Vaillancourt
Morin-Heights

M.I. Viau & Fils Ltée
Mirabel

Multiprêts St-Sauveur
Saint-Sauveur

Papillon, Dion et associés
Saint-Sauveur

Pneus Sarrazin
Saint-Jérôme

Prévost, Fortin, D'Aoust, avocats
Saint-Jérôme

Productions Pierre Legault (Théâtre des Pays-d'en-Haut)
Saint-Sauveur

R. Piché Dynamitage
Sainte-Sophie

Richard Deslauriers, C.A.
Saint-Sauveur

Royal Canadian Legion, Branch 171
Morin-Heights

Sir Wilfrid School Board
Rosemère

Solmatech
Repentigny

Tricentris
Lachute

Valleyfield Nissan
Valleyfield

Yves David opticien
Saint-Sauveur

CAISSE DESJARDINS DE LA VALLÉE DE ST-SAUVEUR
Saint-Sauveur

CLUB DE GOLF BALMORAL
Morin-Heights

IGA MORIN-HEIGHTS
Morin-Heights

MASSAGES SUR LE POUCE
Mmes Annie Bujold et Chantal Maillé

LES STATIONS DE LA VALLÉE DE ST-SAUVEUR INC.
Saint-Sauveur

RONA H. DAGENAIS
Saint-Sauveur

RÔTISSERIE ST-HUBERT
Piedmont

Merci à tous les commanditaires pour leur appui à notre communauté, ils méritent votre patronage !

Suite des cours en page 22

Cours / Lieu	Tarif	Jour	Dates	Instructeur	Remarques
Body Design / Salle St-Eugène	Passe ou carte	lundi 9h15 à 10h15	13 janvier au 31 mars	Lisa McLellan www.lmfitness.ca info@lmfitness.ca **Pour réserver: 450 226-1079** Inscriptions au centre communautaire le 9 janvier de 13 h à 17h **Passe Fitness** **(2 cours / sem.):** 240$ + taxes **(3 cours et + / sem.):** 264$ + taxes **Carte (10 cours):** 120$ + taxes 5 $ additionnel pour les non-résidents *Session de 12 semaines* **Inscriptions en tout temps**	Mise en forme. Zumba, musculation et travail au sol
Force et flexibilité / Centre communautaire		lundi 9h30 à 10h30			Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Aquaforme / Chantecler		lundi 11h à 12h			Entraînement complet et sécuritaire dans l'eau
Combo 50+ / Salle St-Eugène		mardi 9h30 à 10h30	14 janvier au 1er avril		Entraînement complet, améliore force et vitalité
Yoga / Centre communautaire		mercredi 9h30 à 10h45	15 janvier au 2 avril		Respiration, postures, détente profonde
Force et flexibilité / Centre communautaire		mercredi 11h à 12h			Améliorer la posture et la souplesse, éliminer les douleurs
Force et flexibilité / Salle St-Eugène		mercredi 17h30 à 18h30			Améliorer la posture, la force et la souplesse, éliminer les douleurs
Combo Cardio / Salle St-Eugène		jeudi 10h45 à 11h45	16 janvier au 3 avril		25 minutes de musculation et 35 minutes de cardio, corps/esprit
Hatha Yoga / Centre communautaire		jeudi 17h30 à 18h45			Respiration, postures, détente profonde
Essentrics & Pilates / Salle St-Eugène		vendredi 9h15 à 10h15	17 janvier au 4 avril		Renforcer et étirer les muscles
Qi Gong & étirements / Centre communautaire		vendredi 11h à 12h			Doux et regénérateur - adapté aux corps plus fragiles
Italien débutant niveau 1 / CLSC St-Eugène	R: 140$ NR: 150$ (+ 30$ pour le livre)	lundi 9h à 10h30 ou 17h à 18h30 journée à déterminer	13 janvier au 17 mars	Franca Collavoli francacollavoli@live.ca 450 562-8095	Livre : L'italiano per tutti de Bruno Villata, Terza Edizione Minimum 5 inscriptions
Italien débutant niveau 2 / CLSC St-Eugène		lundi 13h à 14h30 ou 18h30 à 20h journée à déterminer			Suite niveau 1 Enseigné entièrement en italien. Même livre, 5 inscriptions min.
Italien débutant niveau 3 / CLSC St-Eugène		lundi 10h30 à 12h			Suite niveau 2 Enseigné entièrement en italien. Même livre, 5 inscriptions min.
Cirque 2 à 4 ans (parent-enfant) / Salle St-Eugène	R: 100$ NR: 115$	lundi 16h20 à 17h10	**1re session:** 20 janvier au 17 mars (pas de cours le 3 mars) **2e session:** 31 mars au 2 juin (pas de cours les 21 avril et 19 mai)	**École de Cirque VireVolte** Caroline Goulet-Auger 514 963-7490 info@cirquevirevolte.com www.cirquevirevolte.com	Parcours, jeux et ateliers de pyramides, acrobatie, foulards, balles, bâton fleur, rola-bola, cylindre, boule d'équilibre, assiette chinoise, diabolo, corde à sauter et + !
Cirque 5 à 7 ans / Salle St-Eugène	R: 120$ NR: 135$	lundi 17h15 à 18h15			
Cirque 8 à 12 ans / Salle St-Eugène	R: 135$ NR: 145$	lundi 18h30 à 19h45			
Jonglerie / Salle St-Eugène	R: 135$ NR: 145$				Jeux et trucs de jonglerie dans les disciplines de manipulation ci-haut mentionnées.
Yoga et méditation / Centre communautaire	15$ par cours avec inscription 20$ par cours sans inscription	lundi 17h30 à 19h15	janvier à avril	Louise Bloom 450 226-5844	Hatha yoga, méditation et discipline spirituelle
Taï Chi Yang avec étirements et méditation / Centre communautaire	120$ par session	mardi 10h30 à 12h	**1re session:** 4 février au 25 mars **2e session:** 1er avril au 20 mai	Michelle Gendron 450 712-6834 ecoledetaichilibre.com	Équilibre physique, mental et émotionnel. Inscription en tout temps.
Pilates sur ballon suisse débutant / Salle St-Eugène	R: 220$ NR: 240$ ou par cours R: 12$ NR: 13$	mardi 16h30 à 17h30	3 décembre au 29 avril (sauf 24 et 31 déc.)	Bernadett Seles pilatessaintsauveur@gmail.com 450 644-0220	Augmentation de la flexibilité, force musculaire, posture, équilibre et concentration. Cours bilingue. Minimum 6 personnes, maximum 10.
Pilates sur ballon suisse intermédiaire / Salle St-Eugène		mardi 17h30 à 18h30			

Légende

R: résident

NR: non-résident

**: Le coût varie selon la durée de l'inscription: 1, 3, 5 ou 10 mois. Deux cours d'essai gratuit.*

***: Informez-vous auprès du professeur*

POUR TOUTE INFORMATION OU INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT LE PROFESSEUR DU COURS

Cours

Cours

Cours / Lieu	Tarif	Jour	Dates	Instructeur	Remarques
Yoga en douceur / Centre communautaire	**1re session:** R: 90$ NR: 95$ **2e session:** R: 70$ NR: 75$	jeudi 10h45 à 12h	**1re session:** 9 janvier au 27 février **2e session:** 20 mars au 24 avril	Donna Berry 450 226-1311	Pour les personnes dont le corps est rigide ou blessé (15$ par cours sans inscription)
Espagnol débutant / Salle St-Eugène	R: 120$ NR: 125$ par session	jeudi 18h à 19h	**1re session:** 12 déc. au 27 février (sauf 26 déc. et 2 janv.) **2e session:** 13 mars au 15 mai	Monica Guzman 450 744-0674 ou 450 276-6003	Pour des cours de niveau intermédiaire, contactez le professeur.
Karaté / Centre communautaire	*	vendredi 17h30 à 18h30	jusqu'en juin	Shihan Gilles Labelle 450 432-4570 ou lgilles@shorinjiryu.net	Développe concentration, respect, confiance en soi, forme physique et donne des outils aux jeunes contre le taxage. Enfants 5 ans+ et adultes.
Taï Chi Chuan style Wu / Centre communautaire	R: 140$ NR: 145$	samedi 9h à 10h30	11 janvier au 29 mars	Robert Lee 450 227-8829 ou leerobertmh@gmail.com	Apprendre et pratiquer le tai chi chuan pour l'harmonie de l'esprit et du corps et pour la santé
Chant pour enfants ou adultes / Salle St-Eugène	R: 150$ NR: 160$	samedi 10h à 11h (8 à 15 ans) samedi 11h à midi (adultes)	22 mars au 17 mai (pas de cours le 19 avril)	**École de chant Louise Fontaine** 450 227-0094 Inscriptions à l'hôtel de ville le 15 mars de 10h à 12h	Technique vocale avec une professeure professionnelle: respiration, interprétation, expression musicale. Venez découvrir le plaisir de chanter!
Flamenco pour adolescents et adultes / Centre communautaire	R: 190$ NR: 200$	samedi 11h à 12h15 (débutant) samedi 12h15 à 13h30 (avancé)	11 janvier au 29 mars	Sarah Vincent info@flamencolaurentides.com www.flamencolaurentides.com	Débutants et avancés apprendront la technique et une chorégraphie complète.
Yoga enfant (7 à 12 ans) / Centre communautaire	R: 12$ NR: 15$ par cours	un samedi sur deux 15h30 à 16h30	30 novembre au 5 avril (sauf 28 déc.)	Brigitte Vaissade 450 675-0515	Yoga adapté pour les enfants, respiration, découverte ludique de la corporalité.
Yoga en duo (parent-enfant) / Centre communautaire	R: 21$ NR: 25$ par cours	un samedi sur deux 16h30 à 17h30			Conçu pour un tandem parent-enfant. Opportunité unique de s'exercer ensemble, pratiquer la méditation et renforcer les liens des deux participants.
Danse écossaise / Centre communautaire	R: 60$ NR: 70$	dimanche 16h à 17h30	5 janvier au 27 avril (pas de cours les 23 février et 20 avril)	Heather McNabb 514 486-3480 ou heatheramcnabb@hotmail.com	Pour les jeunes de 7 ans et plus. Classe pour adultes possible.
Danse créative / Centre communautaire	**	dimanche 10h15 à 11h15 mardi 18h à 19h	du 12 janvier au 3 juin	Isabeau 514 608-3381	3 1/2 à 5 ans
Ballet Primaire / Centre communautaire	**	dimanche 11h15 à 12h30			6 et 7 ans
Ballet Standard 1 - Grade 1 / Centre communautaire	**	dimanche 12h30 à 14h			8 à 11 ans
Ballet Standard 4 - Grade 4 et adultes / Centre communautaire	**	dimanche 14h à 15h30 mardi 19h30 à 21h			12 ans et plus. Pointes de 15h30 à 16h les dimanches

POUR TOUTE INFORMATION OU INSCRIPTION, VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT LE PROFESSEUR DU COURS

Légende

R: résident

NR: non-résident

**: Le coût varie selon la durée de l'inscription: 1, 3, 5 ou 10 mois. Deux cours d'essai gratuit.*

***: Informez-vous auprès du professeur*